

## Avis public

### Réserve nationale de faune du marais John Lusby, Nouvelle-Écosse - Réserve nationale de faune du marais John Lusby, Nouvelle- Écosse - Proposition de restauration du segment de milieu humide d'eau douce Amherst Point 1-1

#### – Le public est invité à formuler ses commentaires

**18 juin 2020** – Le Service canadien de la faune doit déterminer si le projet de réserve nationale de faune du marais John Lusby (Nouvelle-Écosse) - restauration du segment de milieu humide d'eau douce Amherst Point 1-1, situé dans la réserve nationale de faune du marais John Lusby - pourrait entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Pour aider le Service canadien de la faune à déterminer ces effets, le public est invité à faire part de ses commentaires à ce sujet. Tous les commentaires reçus seront considérés comme publics [et pourront être publiés en ligne]. Pour plus d'information, les particuliers sont invités à consulter l'avis de confidentialité <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/protection> sur le site web du registre.

Les commentaires écrits doivent être soumis au plus tard le **18 juillet 2020** à

Andrew Kennedy - Coordinateur des zones protégées  
17 Waterfowl Lane, Sackville

Nouveau-Brunswick E4L 1G6  
506-364-5077  
andrew.kennedy@canada.ca

#### Projet proposé

Canards Illimités Canada propose d'entreprendre la restauration de l'infrastructure aménagée sur des milieux humides situés dans la réserve nationale de faune du marais John Lusby.

Ce projet vise à pratiquer par un moyen mécanique une brèche dans trois sections de digue défaillantes ou en érosion dans le segment Amherst Point 1-1. Les travaux proposés seront réalisés en automne ou en hiver, durant une période où les perturbations seront minimales pour les oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages. Toutes les mesures nécessaires pour éviter l'envasement potentiel seront mises en œuvre, y compris l'utilisation de clôtures anti-érosion. Toutes les surfaces exposées seront recouvertes de paillis de foin à la fin des travaux. Le projet permettra de restaurer environ 7 hectares d'habitat de marais salants.